

Questions orales

L'hon. Walter McLean (secrétaire d'État): Monsieur le Président, j'aurais cru que le député serait on ne peut plus ému...

M. Boudria: Je le suis.

M. McLean: ... de voir que le gouvernement entendait remercier ainsi un homme qui non seulement a participé à la démarche politique, mais qui a contribué au mouvement de la citoyenneté dans la ville de Toronto, région canadienne fort importante, et qu'il se serait empressé de lui rendre hommage et de lui offrir ses meilleurs vœux de succès.

LA NOMINATION DU JUGE SUZANNE WARREN

M. Roland de Corneille (Eglinton-Lawrence): Le secrétaire d'État ignore manifestement tout du précepte évangélique, car il voudrait que tous les Tory soient élus.

Des voix: Oh, oh!

M. de Corneille: «Il y en aura beaucoup d'appelés mais peu d'élus».

Des voix: Oh, oh!

● (1450)

M. le Président: A l'ordre, je vous prie. Le député d'Eglinton-Lawrence pose une question supplémentaire.

M. de Corneille: Que faut-il penser de la nomination récente par le ministre de Suzanne Warren en tant que juge du tribunal de la citoyenneté, elle qui n'était rien d'autre à l'époque de sa nomination qu'une employée à plein temps du parti Tory et sa principale organisatrice dans la région de Toronto? N'est-ce pas là la preuve que le gouvernement conservateur, faisant fi de l'une de ses principales promesses électorales, a décidé de favoriser la nomination de créatures Tory?

L'hon. Walter McLean (secrétaire d'État): Monsieur le Président, je m'étonne qu'après avoir reproché au gouvernement d'avoir nommé des Italo-canadiens, il lui reproche maintenant d'avoir nommé des personnes qui se sont dépensées dans le domaine du service social et de l'enseignement. Le gouvernement entend faire en sorte que le tribunal de la citoyenneté adopte une attitude holistique et que les personnes nommées jouissent d'une vaste expérience.

* * *

LE CANADIEN NATIONAL

LA NOMINATION DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

M. Les Benjamin (Regina-Ouest): Monsieur le Président, j'ai deux ou trois belles questions à poser au ministre des Transports. Est-il de l'intention du ministre ou du premier ministre d'annoncer d'ici une semaine ou deux la nomination de nouveaux membres du conseil d'administration du CN? Dans l'affirmative, quand et combien?

L'hon. Don Mazankowski (ministre des Transports): Monsieur le Président, il est possible que des changements soient apportés à la composition du conseil d'administration du CN. Si le député veut faire mousser ici sa propre candidature, qu'il m'envoie son CV et je me ferai un plaisir de l'examiner.

M. Benjamin: Monsieur le Président, le poste qui m'aurait plus a déjà été doté, à savoir celui de ministre des Transports.

LA REPRÉSENTATIVITÉ DU NOUVEAU CONSEIL

M. Les Benjamin (Regina-Ouest): Avant que les nominations ne soient annoncées, le ministre va-t-il assurer à la Chambre que le premier ministre et lui couperont avec les pratiques libérales antérieures et les pratiques que les conservateurs ont suivies jusqu'à maintenant et qu'ils redonneront une certaine crédibilité aux nominations gouvernementales en choisissant des candidats qui, même s'ils sont conservateurs, viennent de tous les secteurs et de toutes les régions du Canada et représentent bien les véritables propriétaires de la société? Par exemple, il pourrait y avoir un ou deux retraités du CN, un ou deux représentants du secteur agricole, un ou deux représentants de groupes de consommateurs, un ou deux des services d'expédition et de réception, et un juriste au moins qui ne soit pas un bleu et qui ait une certaine expérience du droit relatif aux transports. Peut-il nous le garantir?

L'hon. Don Mazankowski (ministre des Transports): Monsieur le Président, j'assume au député que je prends note de sa question comme d'une instance sérieuse.

M. Benjamin: C'en est vraiment une.

M. Mazankowski: Quant à son propre avenir, je regrette qu'il n'ait pu obtenir la place en or qu'il visait; peut-être devrait-il changer d'organisateur politique.

* * *

[Français]

LES FINANCES

LES PAIEMENTS ACCORDÉS AU QUÉBEC—LA POSITION DU GOUVERNEMENT

M. Jean-Claude Malépart (Montréal-Sainte-Marie): Monsieur le Président, ma question s'adresse au représentant des multinationales, le ministre des Finances. Hier, on a remarqué à la télévision la déception du premier ministre du Québec à la suite de la décision du ministre de lui accorder seulement 110 millions de dollars sur une demande de 263 millions. Le ministre admettra avec moi que suite aux coupures de près d'un milliard, suite aux lenteurs dans les prises de décisions dans les dossiers de la Domtar, de VIA Rail, de la cartographie, les Québécois s'attendaient à beaucoup mieux que cela. Est-ce que le ministre peut nous dire pourquoi le gouvernement du Québec reçoit moins de 50 p. 100 de ce qu'il a demandé alors que d'autres provinces reçoivent plus de 50 p. 100 de ce qu'elles ont demandé?